

## AVENIR DE L'AFPA

# À l'heure de choix politiques majeurs pour des enjeux économiques cruciaux

*mercredi, 17 octobre 2018*

---

Demain 18 octobre 2018, la direction générale de l'AFPA et le président de son Conseil d'Administration présentent en même temps, l'une au Comité Central d'Entreprise, l'autre au Conseil d'Administration, « un projet de réorganisation de l'AFPA ».

Cette réunion « zéro » préfigure la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui devrait supprimer des emplois par centaines, avec des fermetures de centres, instaurant une politique de mobilité généralisée tant géographique que professionnelle pour les salariés qui resteront, suite à une réorientation d'une partie de l'activité historique de formation professionnelle vers de l'accompagnement.

Ce qui a prévalu jusqu'à présent était principalement d'ordre économique et financier. Ainsi, l'approche de la direction générale, du président et des tutelles qui font pression est de réduire drastiquement ce qui est considéré comme des charges, au premier rang desquelles la masse salariale.

Par contre, peu d'ambition pour relever le niveau d'activité dans la formation professionnelle des demandeurs d'emplois qui s'effondre, avec des pertes très conséquentes de parts de marché avec les conseils régionaux.

Pour la CGT, l'urgence véritable est de répondre à la question politique : quelle AFPA veut-on et pour quoi faire ?

Car le pays se trouve confronté à des enjeux économiques cruciaux à la croisée entre :

- la réindustrialisation, la production en proximité (circuits courts, etc.) ;
- le développement durable ;
- un aménagement du territoire garant d'un développement équilibré face à la métropolisation ;
- les transitions écologiques, énergétiques, numériques ;
- la transformation du travail et des métiers ;
- le défi climatique ;
- les métiers rares et émergents.

Répondre à ces défis nécessite des choix politiques d'envergure.

Pour la CGT, il va falloir investir lourdement et durablement dans la formation professionnelle qualifiante pour réussir à les relever. Les pouvoirs publics disposent au sein du service public de l'emploi (SPE) d'un bras armé qui a fait la démonstration de son efficacité sociale depuis plus de 70 ans. Ce n'est pas en procédant à une sévère amputation de ses moyens opérationnels que l'AFPA pourra assumer ses missions de service public telles qu'elles sont (im)posées par la loi. Tout au contraire, la CGT propose 4 axes pour reconstruire une AFPA capable de former citoyens et travailleurs dans de bonnes conditions :

1. répondre à l'exigence de « à chacun selon ses besoins » et sortir du principe libéral du « à chacun selon ses droits acquis ». Le compte personnel de formation (CPF) tel que construit actuellement est un piège encore plus cruel pour les plus éloignés de l'emploi ;
2. dans cet esprit, l'AFPA doit avoir les moyens d'identifier et de répondre aux problématiques et spécificités de chaque personne accueillie.
3. valoriser le « chemin parcouru » par chaque personne formée entre sa situation de départ et celle atteinte à l'issue du parcours de formation. Par la qualité du service rendu à ses usagers, garantie par du personnel pérenne et qualifié, l'AFPA pourra rendre compte de son utilité sociale et de son efficacité ;
4. sortir des appels d'offres régionaux. D'autres modalités de contractualisation sont possibles et devraient être mise en œuvre par les régions.

Pour la CGT, l'AFPA est un Organisme Public qui doit permettre de répondre aux enjeux économiques cruciaux par la formation professionnelle qualifiante de qualité. Mais, cela nécessite des choix, des décisions et des engagements politiques de long terme qui dépassent très largement les décisions économiques de court terme prise par ses dirigeants.

La CGT refuse toute décision de la direction consistant à licencier des salariés et à liquider des centres de formation.

Elle appelle les salariés et les usagers à se mobiliser partout pour la défense des centres AFPA et l'accès à une formation qualifiante de toutes et tous.

Montreuil, le 17 octobre 2018

---